

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02717
Numéro SIREN : 537 844 243
Nom ou dénomination : APDG INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 10/01/2018 sous le numéro de dépôt 356

APDG INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée au capital de 610 000 euros
Siège social : 10, boulevard du Zénith - 44800 ST HERBLAIN
537 844 243 RCS NANTES

* * *

COMPTES CLOS AU 30.06.2017
Approuvés par l'AGOA des associés du 13.12.2017

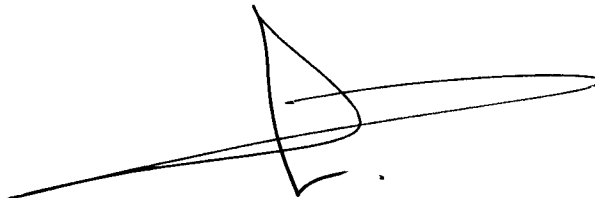
Déposé au Greffe
le 18 DEC 2017
sous le N° 856
RCS N° UB27A

* * *

Rapport Général du Commissaire aux comptes,
Bilan - Compte de Résultat - Annexes
Extrait du P.V. des délibérations de l'AGOA des associés du 13.12.2017
sur la résolution relative à l'affectation du résultat

* * *

Copie certifiée conforme,
Le Président,



Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : APDG INVESTISSEMENTS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 10 Bd du Zenith		44800 SAINT HERBLAIN Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 5 3 7 8 4 4 2 4 3 0 0 0 2 3		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 30062017				
		N-1 30062016				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement* AB	11 840 AC	11 840	849	
		Frais de développement* CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF		AG		
		Fonds commercial (1) AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO		
		Constructions AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles AT		AU		
		Immobilisations en cours AV		AW		
		Avances et acomptes AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
		Autres participations CU	1 094 878 CV		1 094 878	1 069 878
		Créances rattachées à des participations BB	60 408 BC		60 408	
Autres titres immobilisés BD			BE			
Prêts BF			BG			
Autres immobilisations financières* BH		15 000 BI		15 000		
TOTAL (II) BJ		1 182 126 BK	11 840	1 170 286	1 070 727	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL		BM		
		En cours de production de biens BN		BO		
		En cours de production de services BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR		BS		
		Marchandises BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY		
		Autres créances (3) BZ	248 864 CA		248 864	70 291
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	100 000 CE		100 000	31 500
DIVERS	Disponibilités CF	173 543 CG		173 543	9 333	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	486 CI		486		
Comptes de régularisation	TOTAL (III) CJ	522 893 CK		522 893	111 124	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW	3 548		3 548	5 323	
	Primes de remboursement des obligations (V) CM	21 041		21 041	35 068	
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1 729 607	11 840 IA	1 717 767	1 222 241	
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie certifiée conforme

Désignation de l'entreprise APDG INVESTISSEMENTS				Néant ☐ *			
				Exercice N	Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 610 000)			DA	610 000	610 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	DC			
	Réserve légale (3)			DD	2 859	531	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		B1	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		EJ	DG	54 311	10 086	
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	65 084	46 553	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées*			DK	22 129	20 285	
	TOTAL (I)			DL	754 384	687 455	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
		Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	263 770	263 769	
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	415 661	169 468	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	DV	278 652	96 105	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	5 300	5 444	
	Dettes fiscales et sociales			DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	963 384	534 786		
Ecart de conversion passif* (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 717 767	1 222 241		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC			
		Ecart de réévaluation libre		ID			
		Réserve de réévaluation (1976)		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*			EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	342 059	158 082	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N°2052 2017

Désignation de l'entreprise :		APDG INVESTISSEMENTS						Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens*	FD		FE		FF			
		FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL			
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ		1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR		1
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	8 020	6 775	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX			
	Salaires et traitements*					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements*					GA	2 624	4 143
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	10 645	10 918	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(10 645)	(10 917)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	101 136	100 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	295	1 862	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	101 431	101 862	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	14 027	14 027	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	18 648	16 797	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	32 676	30 824	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	68 755	71 038	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	58 110	60 120	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N°2053 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise		APDG INVESTISSEMENTS		Néant ☐ *			
		Exercice N		Exercice N-1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	1 844	4 426		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	1 844	4 426		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 844)	(4 426)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ					
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(8 818)	9 141			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	101 431	101 863			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	36 346	55 310			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	65 084	46 553			
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	728		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	1 044	923	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels			
Dotations aux amortissements dérogatoires		1 844					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs			

ADVENTI Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		APDG INVESTISSEMENTS										Néant ☐ *									
CADRE A	IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations								
											Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I	CZ	1	11 840	D8	2	D9	3			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II	KD			KE		KF				
	Terrains											KG			KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9								KJ			KK		KL				
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1								KM			KN		KO				
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2								KP			KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels											KS			KT		KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *											KV			KW		KX			
		Matériel de transport *											KY			KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique											LB			LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *											LE			LF		LG			
		Immobilisations corporelles en cours											LH			LI		LJ			
	Avances et acomptes											LK			LL		LM				
	TOTAL III											LN			LO		LP				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence											8G			8M		8T			
Autres participations											8U	1 069 878		8V		8W	85 408				
Autres titres immobilisés											1P			1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières											1T			1U		1V	15 000				
TOTAL IV											LQ	1 069 878		LR		LS	100 408				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)											ØG	1 081 718		ØH		ØJ	100 408				
CADRE B	IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence						
											par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I	IN	1		CØ	2	DØ	3	11 840	D7	4
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II	IO			LV		LW		1X		
	Terrains											IP			LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre										IQ			MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui										IR			MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions										IS			MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels											IT			MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers											IU			MM		MN		MO	
		Matériel de transport											IV			MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier											IW			MS		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers *											IX			MV		MW		MX	
		Immobilisations corporelles en cours											MY			MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes											NC			ND		NE		NF		
	TOTAL III											IY			NG		NH		NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence											IZ			ØU		M7		ØW	
Autres participations											IØ			ØX		ØY	1 155 286	ØZ			
Autres titres immobilisés											11			2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières											12			2E		2F	15 000	2G			
TOTAL IV											13			NJ		NK	1 170 286	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)											14			ØK		ØL	1 182 126	ØM			

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice N clos le 30062017

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : APDG INVESTISSEMENTS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant le montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : APDG INVESTISSEMENTS										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY	10 991	EL	849	EM		EN	11 840	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III			QU		QV		QW		QX		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	10 991	ØP	849	ØQ		ØR	11 840	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc an. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. de bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL	1844		NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	1844	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	1844	Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	1844			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler		5 323				Z9	1 775	Z8	3 548		
Primes de remboursement des obligations		35 068				SP	14 027	SR	21 041		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise		APDG INVESTISSEMENTS				Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers*	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	20 285	TM	1 844	TN		TO	22 129
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	20 285	TS	1 844	TT		TU	22 129
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	20 285	UB	1 844	UC		UD	22 129
dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE		UF				
			UG		UH				
			UJ	1 844	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE***

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : APDG INVESTISSEMENTS										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	60 408		UM			UN	60 408	
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT	15 000		UV			UW	15 000	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX								
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	248 136		248 136					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB								
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC	728		728					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR								
	Charges constatées d'avance				VS	486		486					
	TOTAUX				VT	324 758		VU	249 350		VV	75 408	
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y	263 770				263 770				
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	2 726		2 726						
	à plus d'1 an à l'origine			VH	412 935		55 381		267 554		90 000		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	5 300		5 300						
Personnel et comptes rattachés				8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW									
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	278 652		278 652						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	963 384		VZ	342 059		531 324		90 000	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	300 000		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	53 289		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

APDG INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée au capital de 610 000 euros
Siège social : 10 Boulevard du Zénith, 44800 ST HERBLAIN
537 844 243 RCS NANTES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 DECEMBRE 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2017 s'élevant à 65 084 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 65 084 euros

A la réserve légale 3 254 euros

Solde 61 830 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 116 141 euros.

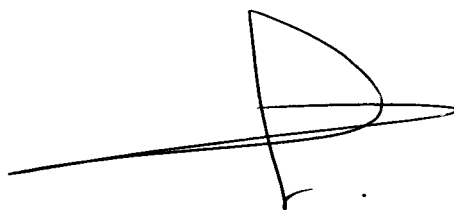
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 décembre 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Arnaud GUILLET





expertise finance conseil

GREFFE

René NEVEU
Bertrand CRISTALLINI

SAS APDG INVESTISSEMENTS

10 Boulevard du Zénith
44800 SAINT HERBLAIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
--

Exercice clos le 30 juin 2017

APDG INVESTISSEMENTS

Exercice clos le 30 juin 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2017 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société *SAS APDG INVESTISSEMENTS* tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

APDG INVESTISSEMENTS

Exercice clos le 30 juin 2017

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société dispose à son actif d'immobilisations financières pour un montant de 1 094 878 euros. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de cette valorisation à partir des éléments disponibles à ce jour.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

PB/Fait à Nantes,
Le 28 novembre 2017

Le commissaire aux comptes
SARL E.F.C.



Bertrand CRISTALLINI

BILAN ACTIF

	Brut	Amort./Provis.	Net au 30/06/2017	Net au 30/06/2016
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	11 840,00	11 840,00		848,54
Immobilisations financières				
Participations	1 094 878,00		1 094 878,00	1 069 878,00
Créances rattachées à des participations	60 407,67		60 407,67	
Autres immobilisations financières	15 000,00		15 000,00	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 182 125,67	11 840,00	1 170 285,67	1 070 726,54
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
Créances diverses	248 864,29		248 864,29	70 290,51
Valeurs mobilières de placement	100 000,00		100 000,00	31 500,00
Disponibilités	173 542,53		173 542,53	9 333,10
Charges constatées d'avance	486,00		486,00	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	522 892,82		522 892,82	111 123,61
Comptes de régularisation				
Frais d'émission d'emprunt à étaler	3 548,00		3 548,00	5 323,00
Primes de remboursement	21 040,95		21 040,95	35 068,24
TOTAL ACTIF	1 729 607,44	11 840,00	1 717 767,44	1 222 241,39

BILAN PASSIF

	Net au 30/06/2017	Net au 30/06/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	610 000,00	610 000,00
Réserve légale	2 859,00	531,00
Autres réserves	54 311,47	10 086,14
Résultat de l'exercice	65 084,35	46 553,33
Provisions réglementées	22 129,00	20 285,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	754 383,82	687 455,47
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles	263 770,00	263 769,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	415 661,35	169 468,32
Emprunts et dettes financières divers	278 652,27	96 104,80
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 300,00	5 443,80
TOTAL DETTES (1)	963 383,62	534 785,92

TOTAL PASSIF	1 717 767,44	1 222 241,39
(1) Dont dettes à plus d'un an	621 324,33	376 703,96
(1) Dont dettes à moins d'un an	342 059,29	158 081,96

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/07/2016 au 30/06/2017 (12 mois)	Du 01/07/2015 au 30/06/2016 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
Autres produits d'exploitation				
Autres produits		1,00	-1,00	-100,00
Total des produits d'exploitation		1,00	-1,00	-100,00
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	8 020,31	6 775,41	1 244,90	18,37
Dotations aux amortissements s/ immobilisation	2 623,54	4 143,00	-1 519,46	-36,68
Autres charges	1,00		1,00	
Total des charges d'exploitation	10 644,85	10 918,41	-273,56	-2,51
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-10 644,85	-10 917,41	272,56	2,50
Produits financiers				
Produits financiers, participations (3)	101 135,90	100 000,00	1 135,90	1,14
Autres intérêts et produits assimilés (3)	294,90	1 862,13	-1 567,23	-84,16
Total des produits financiers	101 430,80	101 862,13	-431,33	-0,42
Charges financières				
Dotations amortissements et provisions	14 027,29	14 027,29		
Intérêts et charges assimilées (4)	18 648,31	16 797,06	1 851,25	11,02
Total des charges financières	32 675,60	30 824,35	1 851,25	6,01
RÉSULTAT FINANCIER	68 755,20	71 037,78	-2 282,58	-3,21
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	58 110,35	60 120,37	-2 010,02	-3,34
Charges exceptionnelles				
Dotations exceptionnelles amort. et provisions	1 844,00	4 426,00	-2 582,00	-58,34
Total des charges exceptionnelles	1 844,00	4 426,00	-2 582,00	-58,34
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-1 844,00	-4 426,00	2 582,00	58,34
Impôts sur les bénéfices	-8 818,00	9 141,04	-17 959,04	-196,47
TOTAL DES PRODUITS	101 430,80	101 863,13	-432,33	-0,42
TOTAL DES CHARGES	36 346,45	55 309,80	-18 963,35	-34,29
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	65 084,35	46 553,33	18 531,02	39,81

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

728,23

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

1 044,05

922,82

ANNEXE

■ INTRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 juin 2017, dont le total est de 1.717.767,44 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 101.430,80 Euros et dégageant un bénéfice de 65.084,35 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

■ FAITS CARACTÉRISTIQUES

Le 11 mars 2017, la société a fait l'acquisition de 20% des titres de la société PULSAR pour 60 000€.

■ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Valeurs immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Les frais d'acquisition des titres de participation sont incorporés au prix de revient des titres.

Les frais d'acquisition sont amortis fiscalement sur une durée de 5 ans par la comptabilisation d'un amortissement dérogatoire.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

Valeurs mobilières de placement

Les titres cotés ou non cotés sont comptabilisés au prix d'achat.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Frais d'établissements

La société a opté pour l'inscription à l'actif des frais d'établissement. Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur 5 ans.

ANNEXE

Frais d'émission d'emprunts

La société a opté pour l'application de la méthode préférentielle prévu par le règlement CRC 99-02 qui consiste à étaler les frais d'émission d'emprunts sur la durée de celui-ci soit 7 ans en mode linéaire.

Emprunt obligataire convertible

L'emprunt obligataire convertible émis par l'entreprise est assorti d'une prime de non conversion. La société a opté pour l'étalement prorata temporis de la prime sur la durée de l'emprunt.

Note sur l'intégration fiscale

La société est mère d'un groupe qui a opté pour le régime de l'intégration fiscale prévu dans le cadre de l'article 223 A du CGI. La convention d'intégration fiscale lia la société avec ses filiales la SARL A5 GROUPE et la SAS A5 SYS.

Modalités de répartition de l'impôt

Dans le cadre de l'option pour l'intégration fiscale, la convention arrêtée avec les sociétés du groupe prévoit que la charge d'impôt est supportée par les sociétés filles comme en l'absence d'intégration fiscale.

Montant de l'impôt

Au titre de l'exercice, il n'y a pas d'impôt sur le résultat groupe. La société a comptabilisé au titre de la convention d'intégration fiscale, un total de contribution des filiales de 8 818€. Le produit net d'impôt pour la société est ainsi de 8 818€.

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan comptable général homologué par l'arrêté du 26 décembre 2016.

ANNEXE

■ ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	11 840,00				11 840,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 840,00				11 840,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Participations et créances rattachées	1 069 878,00	85 407,67			1 155 285,67
Prêts et autres immobilisations financières		15 000,00			15 000,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 069 878,00	100 407,67			1 170 285,67
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	1 081 718,00	100 407,67			1 182 125,67

■ ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	10 991,46	848,54		11 840,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 991,46	848,54		11 840,00
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	10 991,46	848,54		11 840,00

Méthodes et durées d'amortissements pratiqués sur les biens neufs :

Poste	Mode d'amortissement	Durée
Frais d'établissement :	Consommation temps	sur 5 ans

ANNEXE

■ MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler	5 323,00		1 775,00	3 548,00
Primes de remboursement des obligations	35 068,24		14 027,29	21 040,95
TOTAL DES MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	40 391,24		15 802,29	24 588,95

■ ÉTAT DES PROVISIONS

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Amortissements dérogatoires	20 285,00	1 844,00		22 129,00
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	20 285,00	1 844,00		22 129,00
TOTAL DES PROVISIONS	20 285,00	1 844,00		22 129,00

Dont dotations et reprises exceptionnelles

1 844,00

ANNEXE

■ ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
ÉTAT DES CRÉANCES				
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	60 407,67		60 407,67	
Autres immobilisations financières	15 000,00		15 000,00	
Actif circulant				
Etat - Impôts sur les bénéfices	248 136,06	248 136,06		
Groupe et associés	728,23	728,23		
Charges constatées d'avance	486,00	486,00		
TOTAL DES CRÉANCES	324 757,96	249 350,29	75 407,67	
	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
ÉTAT DES DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)	263 770,00		263 770,00	
Empr. & dettes / étab. de crédit à 1 an max (1)	2 726,39	2 726,39		
Empr. & dettes / étab. de crédit à plus d'1 an (1)	412 934,96	55 380,63	267 554,33	90 000,00
Fournisseurs et comptes rattachés	5 300,00	5 300,00		
Groupe et associés	278 652,27	278 652,27		
TOTAL DES DETTES	963 383,62	342 059,29	531 324,33	90 000,00
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 000,00			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	53 289,03			

■ PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances rattachées à des participations	407,67
Autres créances	728,23
Disponibilités	225,00
TOTAL DES PRODUITS À RECEVOIR	1 360,90

ANNEXE

■ CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 726,39
Emprunts et dettes financières divers	5 454,05
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 300,00
TOTAL DES CHARGES À PAYER	13 480,44

■ CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Charges constatées d'avance	
Charges d'exploitation	486,00
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	486,00

■ CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant
Frais d'émission d'emprunt à étaler	3 548,00
TOTAL DES FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNT	3 548,00

ANNEXE

■ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Valeur nominale	Nombre de titres		
		A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice
Actions ordinaires entièrement libérées	1,00	610 000		

■ ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements réciproques

	Montant
Intérêts restant à courir sur emprunts	33 421,73
TOTAL DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES	33 421,73

■ DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES

Montant

CIC Ouest et banque populaire

- Nantissement de 10 000 parts sociales de la société A5 GROUPE. Garantie prise pour compte commun par la banque CIC Ouest pour la banque populaire et CIC Ouest.

- Délégation d'assurance décès invalidité des dirigeants au profit des banques

- Contregarantie OSEO à hauteur de 30% du capital emprunté

ANNEXE

■ LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et av. consentis par la Sté et non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	CAHT du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par Sté exercice	Observations
			BRUTE	NETTE						
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous										
Filiales (plus de 50 % du capital détenu par la société)										
A5 Groupe	100 000,00	58 734,91	100,00	1 069 878,00	1 069 878,00		838 486,38	102 885,39	100 000,00	Exercice clos au 30/06/2017
Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
PULSAR INVEST	125 000,00		20,00	25 000,00	25 000,00	60 000,00				Cloûture du premier exercice le 31/12/2017

Sonia NICOLAE
Mathieu BARON
Antoine BLANCHARD
Isabelle HOUDU
Matthieu FELIDE
Laurent GABORIAU
Pierre-Marie CADO
Matthieu DABOUIS
Gaël LE BERT
Camille MANDEVILLE
Jalila BAHMED
Nadia KASSOUL
Anne-Sophie PAPIN
Marine DUCLOS
Marianne BLANCHARD
Alice COLINEAU
Sophie BLANCKAERT
Alexandra SPAGNOLO
Hélène CHAUVELON
Moussa ZIO

Emmanuelle NOURY
Juriste



Tél. 02 40 29 42 42
Fax 02 40 74 01 23
100 rue du Leinster - BP 34119
44241 La Chapelle-sur-Erdre Cedex
www.gueguenavocats.com

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

2 bis, Quai François Mitterrand
B.P. 86209
44262 NANTES cedex 2

LA CHAPELLE SUR ERDRE,
Le 14 décembre 2017

Affaire : APDG INVESTISSEMENTS (SAS) - ST HERBLAIN
N/Réf. : 11.02586/SN/JBA/AMA

Madame, Monsieur,

Je vous transmets sous ce pli, un exemplaire des comptes arrêtés au 30 juin 2017 de la société ci-dessus référencée, approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le 13 décembre 2017.

Je vous rappelle que nous avons un compte ouvert auprès de votre Greffe sous le numéro 8900102.

Vous souhaitant bonne réception des présentes,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à ma considération.

Sonia NICOLAE
Avocat associé
snicolae@gueguenavocats.com